



académie
Toulouse
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Tarn



Direction des services départementaux
de l'Éducation Nationale du Tarn
69 avenue du Maréchal Foch – 81013 ALBI Cedex 9

**La Directrice académique des services
de l'Éducation Nationale du Tarn**

Conseil départemental du Tarn
Service de la Culture
Lices Pompidou – 81014 ALBI CEDEX

**Le Président du Conseil départemental
Du Tarn**

**Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement
des collèges publics et privés du Tarn**

Albi, le 02 juillet 2024

**Objet : - Action « Collège au cinéma » : année scolaire 2024 / 2025
- Modalités d'inscription et autres informations**

Le Conseil départemental du Tarn reconduit pour sa 35^e année l'action éducative « Collège au cinéma » menée conjointement par le Ministère de l'Éducation Nationale et le Centre national du cinéma et de l'image animée. La Direction des services départementaux de l'Éducation Nationale, le Conseil départemental du Tarn, la DRAC Occitanie et les exploitants de cinéma tarnais ont uni leurs efforts pour mener à bien cette opération en faveur du 7^e Art, dont la gestion et la coordination départementale ont été confiées à l'association Média-Tarn.

Nous vous invitons à prendre note qu'à compter de l'année scolaire 2024 / 2025, les inscriptions au dispositif « Collège au cinéma » seront enregistrées exclusivement via la plateforme ADAGE ; **la campagne spécifique « Collège au cinéma » sera clôturée en date du 06 septembre 2024.** Un courrier sera adressé à l'ensemble des classes inscrites la semaine suivant cette date pour un recensement de l'ensemble des informations utiles à l'organisation des séances en salle de cinéma.

Ce dispositif d'initiation et de sensibilisation permet aux collégiens d'acquérir les bases d'une **culture cinématographique**, de former leur goût de futurs spectateurs en visionnant dans des salles de cinéma des **œuvres classiques et contemporaines** (version originale sous-titrée s'il y a lieu), de découvrir le patrimoine cinématographique français ou étranger et **d'étudier ces films en classe**, grâce à des outils d'accompagnement réalisés spécifiquement à cet effet (ressources pour les enseignants, fiches pour les élèves).

Pour plus d'information, nous vous remercions de bien vouloir lire avec attention les documents joints à ce courrier et de les communiquer aux enseignants pour une mise en place efficace et performante du dispositif au sein de l'établissement. Ils précisent l'engagement de chacun dans cette opération, les possibilités d'accompagnement pédagogique pour les enseignants ainsi que l'organisation annuelle de l'opération.

Vous trouverez donc en pièces jointes :

- . les **principes et fonctionnement de l'opération « Collège au cinéma »** : à diffuser impérativement auprès de **chaque enseignant** souhaitant participer à l'opération ;
- . la **programmation 2024 / 2025**, avec un résumé pour chacun des films proposés ;
- . un **échancier** présentant le déroulement de l'opération sur l'année ;

Vous voudrez bien noter que le prix des places par séance est de 2,80 € par élève dont 1,50 € pris en charge par le Conseil départemental du Tarn sur la base des effectifs inscrits. La participation financière du Conseil départemental est allouée globalement, pour l'année scolaire. Dans ce contexte, tout établissement scolaire qui exprimera le souhait de s'appuyer sur le *Pass Culture* pour le règlement des places des élèves ne pourra l'engager que pour la part billetterie à hauteur de 1,30 € par élève et par séance. L'exploitant de salle de rattachement sera invité à adresser en parallèle une facture à l'adresse de l'établissement scolaire pour la prise en charge de la quote-part billetterie à hauteur de 1,50 € par élève et par séance.

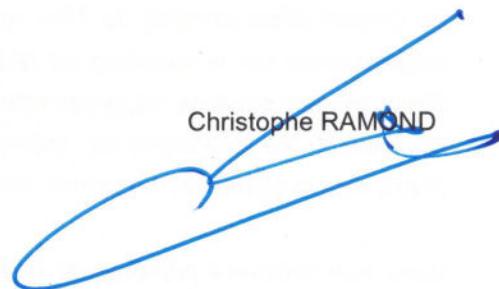
Lucile DECAMPS, *Coordinatrice départementale Éducation nationale* de « Collège au cinéma » et Média-Tarn se tiennent à votre disposition pour tout renseignement, conseil ou appui sur le plan pédagogique et administratif.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement, l'assurance de notre considération distinguée.

Maire-Claire DUPRAT



Christophe RAMOND



.../...

NOTA

1) à l'attention des établissements scolaires fréquentant les cinémas d'Albi dans le cadre de leur participation au dispositif

Les termes de la répartition des élèves dans les deux cinémas partenaires de l'opération (le CGR Lapérouse et le Cinéma de la Scène nationale d'Albi) seront précisés lors de l'établissement des plannings du 1^{er} trimestre.

2) à l'attention des établissements scolaires fréquentant le cinéma de Lavaur

Le cinéma Espace des Nouveautés de Lavaur sera encore fermé cette année scolaire. Dans l'attente de sa réouverture attendue pour 2025-2026, un report des séances est prévu dans une salle de cinéma à proximité (Saint-Sulpice, Gaillac, Rabastens ou Graulhet), au plus près des vœux formulés lors de votre inscription.

Pour tout renseignement concernant l'opération « *Collège au cinéma* » :

- Lucile DECAMPS Coordinatrice départementale Éducation nationale
« *Collège au cinéma* » - coord-cinema81@ac-toulouse.fr
Téléphone : 05 63 47 24 99

- Myriam BOTTO Coordinatrice départementale Cinéma
« *Collège au cinéma* » - mbotto@mediatarn.org
Téléphone : 05 63 38 11 71

Adresse : MEDIA-TARN – Opération « *Collège au cinéma* »
1, rue de l'École Normale – 81000 ALBI
contact@mediatarn.org
www.mediatarn.org

PJ

- . fiche principes et fonctionnement « *Collège au cinéma* »
- . échéancier « *Collège au cinéma* » 2024 / 2025
- . programmation « *Collège au cinéma* » 2024 / 2025

Nota : documents téléchargeables sur le site www.mediatarn.org